



Demande de tournage

Politique et directives de SCHL - Granville Island sur le tournage et les sociétés de production cinématographiques

Domaine : Affaires publiques et programmation

Sujet : Tournage à divers endroits de Granville Island

Responsabilité : Directeur, Affaires publiques et programmation

Autorisation

1.0 But

Expliquer la politique et les directives de Granville Island en ce qui concerne le tournage à divers endroits de l'île.

2.0 Politique

Les contrats pour le tournage à Granville Island de films ou de vidéos, la photographie, etc. à des fins commerciales doivent être approuvés par le bureau de Granville Island. (Voir le formulaire de demande de tournage.)

Granville Island ne peut être identifiée sans permission expresse. Toutes les demandes de tournage doivent être examinées afin d'éviter une utilisation abusive ou qui pourrait porter atteinte à l'image de l'île. L'examen pourrait, entre autres, viser les scénarimages, le scénario et inclure des entrevues avec les producteurs, directeurs ou repéreur ou encore, prendre la forme d'une surveillance sur place.

En plus des frais quotidiens pour le tournage dans Granville Island, tous les frais accessoires qui peuvent être engagés en raison du tournage seront imputés aux sociétés cinématographiques : ressources humaines, fournitures, électricité, nettoyage, sécurité, pertes de revenu, etc. Un dépôt de garantie est exigé.

Les chèques seront payables à la Société canadienne d'hypothèques et de logement et tirés sur une banque canadienne.

Tous les véhicules de l'équipe de tournage devront être garés aux endroits autorisés et les frais de stationnement associés devront être réglés à l'avance. Tous les frais, notamment les dépôts de garantie, seront perçus avant le tournage.

Les sociétés cinématographiques doivent fournir une preuve d'assurance dont les garanties des dommages matériels et de la responsabilité civile s'élèvent à au moins cinq millions de dollars pour les films de long métrage et à deux millions de dollars pour les plus petits films canadiens, les documentaires et les publicités télévisées ou les productions à plus faible risque.

Les frais liés à l'utilisation de Granville Island à des fins commerciales seront les suivants :

(A) Tournage d'une production cinématographique ou de télévision ou d'un film vidéo

Jour de tournage : 3 000 \$ + TPS

(B) Photographie de film

Journée complète : 500 \$ + TPS

Des taux spéciaux peuvent être négociés uniquement avec le directeur, Affaires publiques et programmation ou le directeur de Granville Island.

Avant de filmer des boutiques ou kiosques ou des aires de circulation près de ceux-ci, la permission des locataires doit être obtenue et des ententes distinctes doivent être négociées avec chacun. Le tournage ne doit aucunement nuire aux activités commerciales ou à la circulation dans Granville Island ni importuner le public.



Demande de tournage

I. Nom du demandeur : _____ Titre : _____ Date : _____

Adresse : _____ Tél. : _____ Téléc. : _____

Nom de la société pour qui le film sera tourné : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Tél : _____ Téléc. : _____ Code postal/Zip Code : _____

But du tournage : _____

Titre du film : _____ Classification du film : _____

Nom de la société cinématographique : _____

Nom de la personne responsable de l'équipe de tournage : _____

Nom des membres de l'équipe de tournage : _____

Date et heures demandées : _____

Lieu et effectifs requis : _____

Besoins en stationnement : _____

Genre de stationnement autorisé : _____

Frais de stationnement : _____ Frais de tournage : _____ (Veuillez libeller les chèques à l'ordre de la SCHL)

Modalités : _____

En signant la présente demande, le demandeur consent à assumer la responsabilité de tous dommages à Granville Island découlant du tournage et à ne causer aucune interruption des activités commerciales ou récréatives de Granville Island, à moins d'une autorisation expresse de SCHL – Granville Island. Dans certains cas, un certificat d'assurance désignant la SCHL comme assuré supplémentaire peut être requis.

Signature du demandeur : _____ Titre : _____ Date : _____

Approbation de SCHL-Granville Island : _____ Titre : _____ Date : _____

Personne-ressource de SCHL - Granville Island la semaine : _____

la fin de semaine : _____

**Veillez retourner le formulaire par télécopie au 604-666-7376
ou par courriel à graphics@granvilleisland.com**

Original au : directeur,
Affaires publiques et programmation
c. c. Directeur, Exploitation et entretien; directeur du marché public; commissionnaires, Sécurité; coordonnateurs des marchés; superviseur, Entretien des marchés; personnel du centre d'information, autres (selon la liste) :